

Circulaire N° 18 - 2008/2009

Objet : Organisation de la saison 2008/2009

Vous trouverez ci-dessous les renseignements concernant l'organisation de la saison 2008/09.

Organisation des sélections et des finales nationales

Championnats de France des benjamins : LES MENUIRES du 16 au 20 mars 2009

Super-géant, géant, slalom et combi-race - quotas du CRMV : 6 filles et 6 garçons

La journée de sélection se déroulera le **Samedi 7 mars 2009 à La Bresse** avec un 1^{er} géant (courbe à 30m), un 2^{ème} géant (courbe à 25 m) et un 1^{er} slalom avec grands piquets (2 piquets par porte). Il sera demandé une seule paire de skis pour les deux géants. Pour la sélection, on prendra le premier du 1^{er} G, puis du 2^{ème} G, puis du SL ensuite le deuxième du 1^{er} G... et ainsi de suite jusqu'aux 5 premiers garçons et 5 premières filles. La commission de sélection disposera des places restantes. En cas d'impossibilité d'organiser ces sélections dans les Vosges, un déplacement dans les Alpes est prévu. En dernier recours, pour cause de conditions météo extrêmes, etc..., le classement du Grand Prix du Massif servira de support de sélection.

Coq d'Or - MEGEVE du 25 au 28 mars 2009

Epreuves : 1 géant, 1 combi race et 1 slalom parallèle - quotas du CRMV : 4 places filles et 4 places garçons par catégorie.

Le programme détaillé figure dans le **bulletin officiel de la FFS**, qui est désormais consultable sur le **site de la FFS**.

Les sélectionnés du CRMV seront connus après les épreuves du 15 mars 2009 au Markstein et suivant le classement du Grand Prix du Massif des Vosges. Seront qualifiés les 4 meilleurs benjamins, poussines, benjamins et poussins. Les parents des jeunes qualifiés auront le programme détaillé et le nom des 4 responsables de groupe que la commission alpine mettra à disposition sur place pour encadrer les groupes lors des compétitions et gérer toute la partie administrative. L'organisation du déplacement, de l'hébergement et de l'encadrement en dehors des courses reste à la charge des sélectionnés, du club, du secteur ou des parents.

Comme les années passées nous avons 4 places supplémentaires pour une entrée en qualification. Nous attribuons ces places à chaque 5^{ème} du classement du Grand Prix du Massif au 15 mars 2009.

La prise en charge des entraîneurs par la commission alpine s'élève à 150 € pour les 3 jours de déplacement, somme qui correspond aux frais d'hébergement.

Etapes qualificatives pour les Championnats de France minimes

1^{ère} étape : SERRE CHEVALIER du 29 janvier au 1^{er} février 2009

Super-géant, géant, slalom - quotas du CRMV : 5 filles et 6 garçons

La sélection de la 1^{ère} étape de l'écureuil d'or se déroulera le **mercredi 21 janvier 2009 à La Bresse**. Au programme sont prévus 1 G (courbe 30m), 1 G (courbe 25m) et 1 slalom. Pour la sélection on prendra le 1^{er} du 1^{er} G, puis du 2^{ème} G puis du SL et ainsi de suite jusqu'aux 5 premiers garçons et 4 premières filles. La commission de sélection disposera des places restantes. Si l'enneigement ne permet pas l'organisation dans les Vosges, un déplacement dans les Alpes est prévu.

2^{ème} étape : VALBERG du 9 au 12 mars 2009

La deuxième journée de sélection se déroulera le **samedi 28 février 2009 au Lac Blanc**. Mêmes épreuves au programme que pour la première étape. Les athlètes ayant marqué des points lors de la 1^{ère} étape seront qualifiés d'office. La commission de sélection disposera d'une place garçons et d'une place filles.

Finale des championnats de France minimes - LES ARCS - 14 au 17 avril 2009

Pour accéder à la finale des championnats, tous les coureurs ayant marqué au moins 1 point lors des étapes seront qualifiés pour la finale. Le Comité disposera d'une place supplémentaire, la commission de sélection qualifiera l'athlète qui aura le plus de chance de bien figurer.

La commission de sélection se composera du Président de la commission alpine, des deux cadres techniques et d'un représentant par secteur. En cas de litige, le Président et les deux cadres techniques prendront la décision.

Organisation des déplacements - Championnats de France benjamins et minimes

Les sélectionnés intégreront l'Equipe du Comité avec les entraîneurs désignés par la commission alpine du CRMV lors des déplacements, les entraînements sur place et des compétitions.

Les jeunes en marge de cette organisation devront gérer eux mêmes toute la logistique liée aux déplacements.

Inscription aux courses nationales et internationales

Christian MEYER sera le responsable des inscriptions à toutes les courses nationales et internationales des jeunes (pous - benj. - min.) à caractère sélectif. En dehors des championnats de France benjamins et minimes, toutes autre demande devra être faite 8 jours avant les épreuves.

Jean-Jacques LUTENBACHER aura la charge des inscriptions aux courses FIS France et étranger pour les hommes et les dames (demande 8 jours avant).

Daniel KOENIG coordonnera les circuits citadins.

En cas de surnombre, une sélection sera effectuée par la commission de sélection de la commission alpine.

Protection dorsale

La protection dorsale pour les benjamins et minimes est obligatoire lors des courses nationales et les entraînements et recommandée lors des autres épreuves (règlement fédéral).

Nous allons appliquer cette règle pour cet hiver. Pour la saison 2009/10, nous allons la rendre obligatoire pour les courses régionales (Grand Prix), la recommander pour les coupes de Lorraine et d'Alsace. Et ensuite passer au port obligatoire pour tous les coureurs pour la saison 2010/11. Sur un plan régional les poussins rentrent également dans cette réglementation.

Cartes de gratuité sur les remontées mécaniques du Massif des Vosges - saison 2008/2009

FILLES			GARCONS		
Nom	Prénom	Club	Nom	Prénom	Club
BOTTLAENDER	Adèle	SC Ste MARIE	ANDRES	Sébastien	SCV WESSERLING
BRASME	Cécile	US VENTRON	BIANCHI	Arnaud	SCE St AMARIN
CLAUDEL	Guénohé	SC LA BRESSE	BLOCH	Gaspard	VT MULHOUSE
CLAUDEL	Candice	SC LA BRESSE	COURTOIS	Romain	SRD St DIE
FRECH	Pauline	SC LE BONHOMME	FAVROT	Thibaut	SK STRASBOURG
GAMBERT	Agathe	VT MULHOUSE	FEBVAY	Gaston	US BUSSANG
GAMBERT	Aurélie	VT MULHOUSE	GENG	Clément	SCOSEG
HENRY	Marie	US VENTRON	GRANDEMANGE	Steven	US VENTRON
LEMAIRE	Noémie	SC LE BONHOMME	KAPPLER	Xavier	SCV THANN
MARTZ	Sophie	SCE St Amarin	LEDUC	Jules	US VENTRON
MEYER	Elise	SCV THANN	LIDY	Thibaut	SCR THANN
VERGER	Valentine	SCV WESSERLING	LOEWENGUTH	Erwan	SC BREITENBACH
			MEYER	Martin	SCV THANN
			NOEL	Clément	US VENTRON
			SCHULLER	Victor	AN MUNSTER
			TEXIDO	Thomas	VT MULHOUSE
			VOIRIN	Adrien	US VENTRON
			ZAJAC	Alexandre	SCBA BELFORT

La commission alpine prendra en charge les frais de remontées mécaniques de Marion BIANCHI lors des entraînements organisés par Christian MEYER dans le cadre des activités du Pôle Espoir sur le Massif des Vosges.

Réglementation des courses microbes - poussins - benjamins

Il est rappelé aux organisateurs et aux traceurs des courses de jeunes de bien vérifier les dénivelées correspondant aux différentes catégories avant l'organisation et le traçage des courses.

Les slaloms doivent être tracés à 1 piquet par porte pour les horizontales et 2 piquets pour les verticales (figures). C'est le même type de tracé qu'à l'entraînement. Si nos courses régionales sont tracées avec des petits piquets, il faudra prendre en compte que lors des championnats de France les tracés de slalom se feront avec des grands piquets pour les deux manches.

Jean-Pierre KOHLER